

Pêche hauturière - Aides à la transformation des produits de la pêche

Diversifier les débouchés de la filière sur le marché local en substitution des produits importés.

Modalités de l'aide

Convention Agence rurale/bénéficiaire

- **Aide à la transformation de produits destinés à la restauration collective**

Cette aide vise à développer le marché de la restauration collective fortement colonisé par les produits importés. Elle permet notamment aux entreprises d'être compétitives lors des appels d'offre.

- **Aide à la transformation de Produits Congelés de Grande Consommation (PCGC)**

Ce dispositif soutient le développement de gammes de produits transformés destinés au marché de détail des produits congelés actuellement servi majoritairement par l'import. Un accord interprofessionnel encadre les prix et la qualité des produits.

- **Aide à la transformation pour la conserverie locale**

L'Agence soutient la production de conserves de thon locales afin de proposer aux calédoniens un produit de qualité concurrentiel avec les produits importés.

Pièces justificatives à fournir

- Facture de vente
- Tableau récapitulatif

Date limite de réception : 13 décembre 2024

Théau GONTARD

Chargé de mission

📞 [260960](tel:260960)

✉️ contact@agencerurale.nc